**Monsieur Michel Aoun**

Président de la République libanaise

Palais présidentiel de Baadba

District de Baadba, LIBAN

Fax : +961 (5) 90 09 19

Courriel : [president\_office@presidency.gov.lb](mailto:president_office@presidency.gov.lb)

Monsieur,

Sur la base d’informations communiquées par l’ACAT-France, j’attire votre attention sur les suites judiciaires de l’assassinat de l’intellectuel et défenseur des droits humains Lokman Slim dans la soirée du 3 au 4 février 2021. Celui-ci avait été retrouvé mort dans sa voiture dans le sud du Liban de plusieurs balles dans la tête.

Alors que l’enquête est ouverte depuis maintenant plus d’un an, nous constatons qu’il n’y a eu aucune nouvelle avancée : elle n’a pas dépassé la phase de collecte d’informations et les auteurs de l’assassinat n’ont toujours pas été identifiés ni arrêtés. Plusieurs manquements amènent à s’interroger sur le sérieux et l’impartialité de l’enquête, notamment le fait que la scène de crime n’a pas été sécurisée dès la découverte du corps, et que la première semaine, l’affaire a été assignée à un commissariat de police local ne disposant ni des moyens ni de l’expertise nécessaire pour mener une enquête adéquate.

Sa famille reste sans réponse face à ce crime qui ne doit rester impuni.

Dans ce contexte, nous vous exhortons à faire en sorte de :

* Mener une enquête indépendante, impartiale et complète sur l'assassinat du défenseur des droits humains Lokman Slim, en vue de déterminer les responsabilités et de traduire les responsables en justice, d’imposer à ces derniers les sanctions pertinentes et d’assurer aux proches de la victime une réparation adéquate conformément aux normes internationales ;
* Mettre fin à l’impunité systémique en prenant des mesures urgentes pour réformer les enquêtes judiciaires et en introduisant notamment des mesures d'indépendance judiciaire. L’ACAT-France reste vigilante concernant l’adoption de la proposition de loi portant sur « l’indépendance et la transparence de la justice » qui se fait attendre depuis plusieurs années ;
* S’assurer que de telles attaques envers les défenseurs, les journalistes, les militants et autres personnalités publiques ne soient plus possible, en garantissant leur protection en toutes circonstances ;
* Mettre en place une commission indépendante et impartiale pour enquêter sur les défaillances des enquêtes relatives aux assassinats de défenseurs des droits humains, activistes et politiciens libanais, comme conseillé par quatre experts indépendants des Nations Unies dans leur communication du 16 mars 2021.

Dans l’attente de votre réponse, je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma très haute considération.

**Copie conforme envoyée à :**

**Son excellence Mme Anne Grillo**

Ambassadrice de la France au Liban

Rue de Damas, Espace des Lettres, Ras El-Nabaa. Beyrouth, LIBAN

Tel : +961 (1) 42 00 00

Fax : +961 (1) 42 00 13

Courriel : [cad.beyrouth-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:cad.beyrouth-amba@diplomatie.gouv.fr)

**Son Excellence M. Rami Adwan**

Ambassadeur du Liban en France

3 Villa Copernic, 75116 Paris, FRANCE

Tel : +33 1 40 67 75 75

Courriel : [info@ambassadeliban.fr](mailto:info@ambassadeliban.fr)